

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/le-culte-de-la-transgression-et-son-couronnement>

Le culte de la transgression et son couronnement

- Chrétiens confrontés à des lois illégitimes, des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -



Date de mise en ligne : dimanche 1er juillet 2018

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Le culte de la transgression et son couronnement. L'avortement a été banalisé, alors que c'est un crime

« Réaction du Dr Dor à la panthéonisation de Simone Veil paru dans Présent :

"Un seul mot pourrait désigner la folie qui nous entoure, la folie où l'on voudrait nous conduire, la déshumanisation par laquelle l'homme veut se faire Dieu.

Cette transgression est la transgression primordiale de la Genèse, lorsque le serpent s'adresse à Eve "vous serez comme des dieux" (Genèse I).

La femme est la principale cible ou le principal enjeu : elle est le symbole de la vie : la vie, c'est elle, c'est l'enfant, la tendresse, l'éducation, le foyer, la famille, ... Cible du serpent, elle est aussi celle de Lénine "qui tient la femme, tient la société". C'est à la femme que Dieu s'adresse, femme immaculée, non pour la perte mais pour la Rédemption. Comment bouleverser plus profondément une société qu'en pervertissant la maternité ?

La transgression est hautement revendiquée dans les Loges, à l'égal d'un dogme, aussi bien au Grand Orient de France (GOF) qu'au Droit humain.

Par cette transgression, on voudrait arracher l'âme de l'humanité à son Créateur.

Début 1967, le code de santé publique a changé le sens du mot "médicament", substance qui n'est plus seulement capable de soigner et éventuellement guérir mais aussi de "modifier les fonctions organiques" et même capable de tuer. Ce glissement sémantique a permis de légaliser l'utilisation de la pilule contraceptive, en fait bien souvent abortive, dans la Loi du 28 décembre 1967 - coïncidence étrange - le jour même de la fête des Saints Innocents, massacrés par Hérode. Quant au stérilet présenté comme contraceptif (opposé à la fécondation), il est en fait opposé à la nidation et donc abortif.

La loi Veil du 17 janvier 1975 a dépénalisé l'avortement, réservé aux cas de détresse et sous conditions, délai de réflexion, entretien préalable, autorisation parentale pour les mineures. Cette loi a ouvert la porte au meurtre de l'innocent, acte devenu médical. La peine de mort a été abolie en 1981 mais elle n'a pas arrêté la guerre légale faite aux enfants. L'avortement a été banalisé, alors que c'est un crime. La guerre faite à l'enfant est devenue de plus en plus impitoyable, l'avortement étant autorisé non plus pendant les 10 premières mais les douze premières semaines, sans délai de réflexion, sans entretien préalable, sans autorisation parentale pour les mineures et remboursé à 100%. On tue plus de 600 enfants par jour en France. Le plus souvent de façon chimique, avec le RU486 (fausse progestérone qui empêche la nidation).

Le culte de la transgression et son couronnement

L'avortement a été protégé par la loi du 27 janvier 1993 (délit d'entrave à IVG), en contradiction avec une autre loi qui poursuit et condamne la non-assistance à personne en danger. La mort est remboursée à 100% mais il est coûteux de donner la vie.

Le 26 novembre 2014, l'avortement est devenu un droit fondamental de la femme.

Et le 2 avril 2018, le Sénat par la bouche de deux de ses membres a déposé un projet de constitutionalisation de l'avortement, pour que celui-ci soit inscrit "dans le marbre".

C'est ce mensonge et ce crime que l'on veut célébrer, auquel on voudrait nous faire adhérer, que l'on voudrait nous faire admettre comme des choses sacrées, dignes d'un culte, que vient couronner la glorification de celle qui a donné son nom à ce bouleversement.

Elle a été couverte des plus hautes distinctions : première présidente du Parlement européen en 1979, décorée de la médaille d'or du B'nai Brith en 1993, membre de l'Académie française en 2008, grand-croix de la Légion d'honneur en 2012, ... récemment son nom a été donné à la place et à la station de métro Europe, une pièce de deux euros a été frappée à son effigie par la Monnaie de Paris et elle entre maintenant au Panthéon le 1er juillet 2018.

On peut estimer à plus de 10 millions les petites victimes des lois sur l'avortement en France, sans compter tous les embryons sacrifiés en laboratoire (PMA, fécondation in vitro, ...) et par milliards dans le monde. C'est considérable ! Jamais l'humanité dans son histoire n'a accompli un tel attentat contre elle-même.

Une telle folie au nom de la liberté ! Ce crime fait partie d'un vaste complot, dont la source est le péché originel. Nous sommes dans un monde orwellien, celui de Big Brother où la liberté détruit la vérité, avant de se détruire elle-même.

A l'évidence, la transgression cache Lucifer. On voudrait ainsi conditionner notre esprit au plus profond et dissoudre ce qui est le plus élevé en nous et nous met à part des autres vivants, notre conscience, par laquelle nous avons été faits à l'image de Dieu, capables de Le connaître, de L'aimer, et de Le servir. Lucifer ne pouvant s'attaquer à Dieu, veut effacer en nous l'image de Dieu. »

Source :

Le salon beige/Présent